



ASSEMBLEE GENERALE

6 MAI 2011

RAPPORT MORAL de LA PRESIDENTE du COMITE DEPARTEMENTAL

Ce 2^{ème} mandat en tant que présidente de l'UFOLEP de L'Yonne, m'a amenée à réfléchir sur l'UFOLEP que nous voulons construire pour demain...Vaste chantier qui devra s'appuyer sur des fondations solides, d'où ces quelques dates, rappel à notre mémoire, et à notre patrimoine national :

1948 AG de Nantes l'UFOLEP se donne pour seule ambition :

« la revalorisation physique de la jeunesse sans souci majeur de la formation des élites ».

1965 Congrès de Marseille l'UFOLEP est seule responsable du service plein air et sport de la Ligue de l'enseignement.

1978 AG de St Etienne l'UFOLEP inscrit prioritairement la pratique sportive dans le champ social.

1991 Congrès de Troyes Lionel Jospin souligne que l'UFOLEP, fédération sportive affinitaire et multisports, « est une composante irremplaçable du sport français ».

Depuis Toulon en 93 à Boulazac en 2011, les projets nationaux de développement n'ont eu de cesse de privilégier la dimension éducative et sociale du sport que l'UFOLEP entend promouvoir dans notre société.

L'UFOLEP de l'Yonne s'est façonnée, elle aussi, petit à petit, pour le développement de cette « autre idée du sport ».

Aujourd'hui quels sont nos atouts pour promouvoir « tous les sports autrement » ?

Quelles sont les faiblesses qu'il nous faut identifier et consolider pour que l'UFOLEP, dans l'Yonne, assume pleinement sa mission ?

En effet, ces dernières décennies, notre délégation départementale a connu un développement considérable mais fragile.

Comme dans beaucoup de structures de cette dimension, des erreurs ont été commises, des dérives se sont installées, anciennes certes, mais qui ne peuvent perdurer.

Consciente de la nécessité de revoir et d'améliorer notre fonctionnement administratif et financier, notamment en gérant le budget avec une plus grande rigueur, et en orientant nos actions en direction d'autres publics, j'avais, lors de mon élection en 2004, puis lors de ma nouvelle candidature pour la présidence de votre comité, devant l'AG de 2009, indiquer avec précision quelles étaient les orientations que je proposerais au Comité Directeur.

A ce moment, tous les candidats au comité directeur connaissaient ces objectifs et semblaient les partager puisqu'aucun d'entre eux ne s'étaient désolidarisé de ces orientations. Perdre certaines habitudes est toujours difficile, mais lorsqu'il en va de l'intérêt général, chacun devrait en comprendre la nécessité.

A l'heure où toutes les associations et où de trop nombreuses personnes sont confrontées à la conjoncture économique et aux difficultés financières qui en découlent, il suffit de lire la presse, y compris la presse locale, pour le constater, l'UFOLEP, que ce soit au niveau national ou dans les départements, n'échappe pas à ces problèmes et doit donc trouver des solutions. Pour cela le soutien de ses élus et de ses adhérents est indispensable.

Nous avons également, il y a quelques années déjà, fait le choix d'être employeur, il est de notre devoir de pouvoir assurer les salaires mais plus encore la pérennité des postes, ce qui a toujours été notre priorité.

Adapter notre gestion au respect des obligations administratives, aux restrictions budgétaires engendrées par la baisse des aides des institutionnels

et des partenaires, ne doit pas être ressenti comme une remise en cause des compétences et de la bonne volonté de chacun.

Nous sommes tous des bénévoles et nous ne devons pas en dévoyer l'esprit.

Nos associations, quelles soient multisports ou uni activité, mobilisent des centaines de bénévoles, de cadres, qui gèrent cette diversité d'activités avec passion et avec sérieux, pour des pratiquants attirés par la qualité, l'originalité et la convivialité.

Il n'en demeure pas moins que ce réseau connaît un développement inégal et que des écarts se creusent entre celles qui peuvent s'appuyer sur un bénévolat dynamique ou des professionnels convaincus, et celles qui n'ont pas trouvé les soutiens financiers ou les ressources humaines indispensables à leur développement, voire à leur survie.

Notre culture affinitaire et multisports est une véritable richesse que nous devons protéger et faire fructifier par des efforts permanents en direction de tous, et par une vigilance accrue en matière de sécurisation des pratiques et de respect de la réglementation. La diversité de nos pratiques et la multitude de nos organisations nous donne une responsabilité considérable.

Nous ne devons, à aucun moment, oublier que toutes nos activités sont pratiquées au sein de la même famille : l'UFOLEP, et qu'il doit se créer plus de lien de solidarité, de partage, de convivialité entre les commissions techniques départementales qui gèrent ces activités. Elles ne peuvent exister indépendamment, comme si chacune d'entre elles était une fédération indépendante, d'où la nécessité de mutualiser tous les moyens humains et financiers dont nous disposons.

Au plus proche des évolutions de notre société, notre comité départemental a développé des pratiques sportives qui répondent aux attentes émergentes de plaisir, de bien être, de santé, de rapport à l'autre et à l'environnement.

L'investissement dans ces secteurs nouveaux élargit évidemment le champ d'action et le rayonnement de notre comité, qui initie des expériences

nouvelles dans des domaines tels que l'accueil spécifique des personnes en situation de handicap, les séniors, les femmes, les jeunes...

En dehors du recadrage du fonctionnement financier, qui est bien sûr essentiel, il est également indispensable de faire évoluer notre fédération vers d'autres pratiques du sport pour que « tous les sports autrement » ne soit pas qu'une belle expression qui ne traduise pas la différence avec les autres fédérations.

Les fédérations délégataires ont une mission, l'UFOLEP a la sienne, qui devra prendre en compte de nouveaux publics et de nouvelles activités, non seulement parce qu'il y a une demande mais aussi parce que cela correspond à nos valeurs.

Auxerre , le 06 mai 2011,

Agnès Gautherin

Rapport moral voté par l'Assemblée Générale réunie à Auxerre le 06 mai 2011.

(Votants : 894 – Pour : 887 – Abstentions : 7 – Contre : 0)